



ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES. Trois mois... 5 fr. Six mois... 9 fr. Un an... 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS. Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL. Paraissant les Mercredi et Samedi

INSERCTIONS

LES INSERCTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces... 25 c. la lig. Réclames... 50 c.

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3. M. M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table of train schedules and prices for the Orléans railway service. It includes sections for Cahors to Libos, Cahors to Montauban & vice-versa, and Cahors to Paris, with columns for departure times, arrival times, and fares for different classes.

Bourse de Paris.

Table showing stock market data for Paris, including dates (Du 8 sept., Du 9, Du 10) and corresponding values for different categories.

Cahors, le 10 septemb. 1870

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Après dix-huit ans, la République a été de nouveau proclamée en France.

Cette proclamation était la conséquence nécessaire de la chute de l'Empire. De toutes les formes de gouvernement, la forme républicaine était la seule qui pût, dans les circonstances actuelles, sinon rallier complètement, du moins satisfaire jusqu'à un certain point toutes les opinions.

La République, en effet, est le gouvernement de tous; chaque citoyen prend part à la direction des affaires, et le pouvoir exécutif ne fait, comme l'indique son nom, qu'exécuter les volontés du Pays.

Si la République a des adversaires, il faut l'attribuer à la crainte de voir la liberté dégénérer en licence, la démocratie en démagogie. Beaucoup de bons esprits pensent que le tempérament français répugne à cette forme de gouvernement; ils sont, comme Chateaubriand, « républicains par conviction, monarchistes par raison. »

Cependant, si l'on considère avec quel calme, quelle entente, quelle modération s'est faite la Révolution du 4 Septembre,

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 10 Septembre 1870. (N° 12)

LA FIANCÉE DE LA MER

HISTOIRE VÉNITIENNE

PAR M. Em. GONZALÈS

CHAPITRE SIZIÈME

Que le poignard de l'empereur pouvait tomber en plus mauvaises mains.

(Suite)

— Vingt des nôtres se disputent l'honneur de faire passer le traître Manuel de vie à trépas. Mais notre conseil a décidé, dans sa haute sagesse, que comme vous aviez, vous et le seigneur Orio, de sanglantes représailles à exercer personnellement contre l'empereur, on laisserait à l'un de vous deux toute la gloire de l'entreprise.

Reproduction autorisée en vertu du traité avec la Société des gens de Lettres.

avec quel enthousiasme et quelle unanimité la France a accueilli cette grande nouvelle, on ne peut s'empêcher de reconnaître que la République est populaire et que depuis quelque temps elle était désirée.

Du moment où, par suite d'une funeste imprévoyance, la France avait été envahie et nos armées mises en péril, il était facile de prévoir que les Prussiens ne seraient repoussés qu'au chant de la Marseillaise et au nom de la Liberté.

Tout le monde se plaignait des lenteurs de l'administration qui semblait insensible aux périls de la Patrie; et en réclamant chaque jour des armes, en demandant l'institution de Comités de défense, nous nous faisons l'écho des récriminations publiques.

Le gouvernement provisoire saura tenir, espérons-le, plus de compte de nos plaintes et de nos vœux.

En ce moment critique, la France fait appel au patriotisme au dévouement de tous ses enfants; et ce serait commettre une lâcheté et une trahison que de créer des embarras au Gouvernement de la défense nationale.

Sa tâche est bien assez difficile. Il a deux missions à remplir: assurer l'ordre et la sécurité des citoyens et ne négliger aucune des mesures nécessaires à l'expulsion de l'étranger.

Il doit envoyer dans les départements des hommes énergiques, mais connus et estimés; qui puissent inspirer de la confiance à leurs administrés et qui n'aillent pas sacrifier à de basses rancunes les intérêts de la République.

Nous l'avons déjà dit dans cette feuille: le premier devoir d'un fonctionnaire est de

— Infamie! s'écria Cyani en repoussant le vieillard.

— Eh bien! qu'y a-t-il donc? demanda Orio, tiré tout-à-coup de son sommeil et se frottant les yeux.

— Il y a, répondit Cyani, que le grand logothète vient nous offrir l'honneur d'assassiner son maître.

— Tu nous prends donc pour des bourreaux, misérable! s'écria Orio.

Puis, sautant de son grabat:

— Ah! il faut que je l'étrangle!

Joignant le geste à la parole, il saisit le vieillard à la gorge.

— Grâce, monseigneur! râla ce dernier en cherchant à s'arracher des mains du robuste Vénitien.

Mais Cyani arrêta son ami par le bras.

— Mes nobles seigneurs, balbutia Jean Nicédas en rajustant ses vêtements, je respecte infiniment vos scrupules et mes amis les apprécieront comme moi. Dans une heure, j'ose l'espérer, vous et les vôtres, vous serez libres, et tout ce que je vous ai promis sera religieusement exécuté. Maintenant, permettez-moi de me retirer, car les conjurés n'attendent que votre réponse pour agir.

Il salua profondément, et se disposait à sortir lorsque Cyani lui fit signe d'attendre.

— En y réfléchissant, la proposition que vous m'avez faite n'est pas aussi blessante que je me l'étais imaginé de prime abord.

— Noble Vénitien, vous me comblez de joie,

faire aimer le gouvernement qu'il représente; il est donc nécessaire que les préfets nouvellement institués ne cherchent qu'à accomplir une œuvre d'apaisement et de conciliation.

C'est du reste ce que leur conseille et leur ordonne dans une remarquable circulaire le nouveau ministre de l'intérieur, M. Léon Gambetta.

La mission qu'ils ont reçue se réduit à organiser la défense nationale, à mettre sur pied toutes les forces vives du pays, à « terminer le grand effort qui doit être tenté par tous les citoyens en vue de sauver la France. »

Des armes et des munitions! Voilà la seule chose que demandent aujourd'hui tous ceux qui sont vraiment français.

En présence de l'ennemi, nous devons oublier tout ce qui nous sépare, laisser de côté toute opinion politique.

C'est le devoir de tous les citoyens.

C'est aussi le devoir de tous ceux qui ont accepté la pénible tâche et la lourde responsabilité de veiller au salut de la Patrie.

Nous n'avons pas à nous occuper de l'intérieur, ne songeons qu'aux Prussiens.

Pas de mesures répressives, tant que l'ordre ne sera pas troublé.

Pas de mesquines persécutions contre les anciennes municipalités, contre les anciens fonctionnaires, tant qu'ils montreront du patriotisme et du cœur.

Il n'y a plus aujourd'hui qu'un seul drapeau, le drapeau de la France, de la défense nationale.

Unissons-nous autour de lui, organisons la résistance et n'allons perdre en vaines

dit le grand logothète en serrant affectueusement entre ses deux mains la main du jeune homme.

— En effet, ajouta Cyani, Comègne n'a-t-il pas, par trahison, compromis mon honneur et ma fortune? Tenez, plus j'y songe, plus j'ai regret d'avoir rejeté votre offre.

— Mais, interrompit vivement Jean Nicédas, il est encore temps, et tirant de sa robe le poignard de l'empereur, qu'il fit complaisamment étinceler aux regards du jeune homme, dites un mot et...

— Le sort en est jeté, j'accepte, s'écria Cyani, en s'emparant de l'arme.

Orio regardait et écoutait son ami avec stupéfaction.

— Non, dit-il, tu es incapable d'une pareille lâcheté.

— Que t'importe!

— Alors, pourquoi avoir respecté la vie de Comègne lorsqu'il était seul et sans armes entre nos deux épées?

— La raison est bien simple. Hier, en tuant Manuel, nous avons tout à perdre, tandis que cette nuit nous avons tout à gagner.

Puis, entraînant le grand logothète, Cyani sortit du cachot, laissant Orio stupéfait.

Après avoir suivi une longue galerie souterraine, ils s'engagèrent dans un étroit couloir qui communiquait à la salle d'armes des Immortels. Excepté les sentinelles placées extérieurement, tous les soldats dormaient, de sorte que Cyani et son guide purent passer sans être remarqués. Après quelques détours, ils arrivèrent

divisions ni nos forces ni notre temps.

L'ennemi est aux portes de Paris.

Soyons bien armés, bien unis, et nous serons invincibles.

J. DELBAU.

Paris, le 7 septembre 1870,

10 h. 45 m. matin.

Le Ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets et Sous-Préfets:

Circulaire adressée aux agents diplomatiques de France, par le vice-président du Gouvernement de la défense nationale, ministre des affaires étrangères.

Monsieur,

Les événements qui viennent de s'accomplir à Paris s'expliquent si bien par la logique inexorable des faits qu'il est inutile d'insister sur leurs sens et leur portée. En cédant à un élan irrésistible trop longtemps contenu, la population de Paris a obéi à une nécessité supérieure, celle de son propre salut. Elle n'a pas voulu périr avec le pouvoir criminel qui conduisait la France à sa perte. Elle n'a pas prononcé la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, elle l'a enregistré au nom du droit, de la justice et du salut public. Et cette sentence était si bien ratifiée à l'avance par la conscience de tous, que nul, parmi les défenseurs les plus bruyants du pouvoir qui tombait ne s'est levé pour le soutenir. Il s'est effondré de lui-même sous le poids de ses fautes aux acclamations d'un peuple immense sans qu'une goutte de sang ait été versée, sans qu'une personne ait été privée de sa liberté. Et l'on a pu voir, chose inouïe dans l'histoire, les citoyens auxquels le cri du peuple confèrerait le mandat périlleux de combattre et de vaincre ne pas songer un instant aux adver-

saires qui, la veille, les menaçaient d'exécutions militaires. C'est en leur refusant l'honneur d'une répression quelconque qu'ils ont constaté leur aveuglement et leur impuissance.

L'ordre n'a pas été troublé un seul moment; notre confiance dans la sagesse et le patriotisme de la garde nationale et de la population tout entière nous permet d'affirmer qu'il ne le sera pas. Délivré de la honte et du péril d'un gouvernement traître à tous ses devoirs, chacun comprend que le premier acte de cette souveraineté nationale, enfin reconquise, est de se commander à soi-même et chercher sa force dans le respect du droit. D'ailleurs le temps presse, l'ennemi est à nos portes, nous n'avons qu'une pensée, le repousser hors de notre territoire. Mais cette obligation, que nous acceptons résolument ce n'est pas nous qui l'avons imposée à la France, elle ne la subira pas si notre voix avait été écoutée. Nous avons défendu énergiquement au prix même de notre popularité, la politique de la paix, nous y persévérons avec une conviction de plus en plus profonde. Notre cœur se brise au spectacle de ces massacres humains, dans lesquels disparaît la fleur des deux nations, qu'avec un peu de bon sens et beaucoup de liberté on aurait préservée de ces effroyables catastrophes. Nous n'avons pas d'expression qui puisse peindre notre admiration pour notre héroïque armée sacrifiée par l'impéritie du commandement suprême et cependant plus grande par ses défaites que par les plus brillantes victoires. Car, malgré la connaissance des fautes qui la compromettaient, elle s'est immolée, sublime devant une mort certaine et rachetant l'honneur de la France, des souffrances de son gouvernement. HONNEUR A ELLE! La nation lui ouvre ses bras. Le pouvoir impérial a voulu les diviser, les malheurs et le devoir les confondent dans une solennelle étreinte. Scellée par le patriotisme et la liberté, cette alliance nous fait invincibles. Prêts à tout, nous envisageons avec calme la situation qui

Cependant, après un moment de lutte éternelle avec lui-même, ses membres perdirent peu à peu de leur rigidité, et le nuage épais qui voilait ses yeux se dissipa. Alors, il aperçut Cyani, qui, comme un spectre, se tenait immobile et debout à son chevet.

— Trahison? s'écria-t-il en étendant la main pour saisir l'arme qu'il croyait à ses côtés.

— Ne cherchez pas votre poignard, dit gravement Valeriano, il est dans ma main, le voici!

Et il le fit étinceler aux yeux éblouis de Comègne.

— Par la mort du Christ! brave Cyani, tu as prudemment agi en signifiant de mon sommeil pour me voler cette arme, reprit l'empereur les poings crispés et les dents serrées, car si je la tenais en ce moment, je te clouerais sur la porte par laquelle tu as eu la témérité d'entrer dans ma chambre...

— Je ne vous ai pas désarmé, répondit le Vénitien avec calme, un homme est descendu dans mon cachot en me présentant ce poignard; il m'a dit: « Tuez César et vous êtes libres... »

— Alors j'ai pris le poignard et je suis venu.

— Mais tu n'as pas prévu, interrompit Comègne avec un sourire ironique, que, quoique désarmé, je puis l'étouffer entre mes deux bras aussi facilement qu'un ours étoufferait un chien?

Cyani hochait la tête en signe d'incrédulité.

— Si l'ours, reprit-il, était sous l'empire d'un narcotique aussi puissant que celui qu'on a mêlé au vin de votre dernière coupe, l'ours serait infailliblement étranglé par le chien.

Dans est faite. Cette situation je la précise en quelques mots, je la soumets au jugement de mon pays et de l'Europe. Nous avons hautement condamné la guerre, et protestant de notre respect pour le droit des peuples, nous avons demandé qu'on laissât l'Allemagne maîtresse de ses destinées. Nous voulions que la liberté fût à la fois notre bien commun et notre commun bouclier, nous étions convaincus que ces forces morales assureraient à jamais le maintien de la paix, mais comme sanction nous réclamions une arme pour chaque citoyen, une organisation civique, des chefs élus, alors nous demeurions inexpugnables sur notre sol. Le gouvernement impérial, qui avait depuis longtemps séparé ses intérêts de ceux du Pays, a repoussé cette politique. Nous la reprenons avec l'espoir qu'instruite par l'expérience, la France aura la sagesse de la pratiquer. De son côté, le roi de Prusse a déclaré qu'il faisait la guerre non à la France mais à la dynastie impériale.

La dynastie est à terre. La France libre se lève. Le roi de Prusse veut-il continuer une lutte impie qui lui sera au moins aussi fatale qu'à nous ? Veut-il donner au monde du 19^e siècle ce cruel spectacle de deux nations qui s'entre détruisent et qui, oubliées de l'humanité, de la raison, de la science, accumulent les ruines et les cadavres ? Libre à lui qu'il assume cette responsabilité devant le monde et devant l'histoire ! Si c'est un défi nous l'acceptons. Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire ni une pierre de nos forteresses. Une paix honteuse serait une guerre d'extermination à courte échéance. Nous ne traiterons que pour une paix durable. Ici notre intérêt est celui de l'Europe entière et nous avons lieu d'espérer que, dégagée de toute préoccupation dynastique, la question se posera ainsi dans les chancelleries. Mais fussions-nous seuls nous ne faiblirions pas. Nous avons une armée résolue, des forts bien pourvus, une enceinte bien établie, mais surtout les poitrines de Trois Cent Mille combattants décidés à tenir jusqu'au dernier. Quand ils vont pieusement déposer des couronnes aux pieds de la statue de Strasbourg ils n'obéissent pas seulement à un sentiment d'admiration enthousiaste, ils prennent leur héroïque mot d'ordre, ils jurent d'être dignes de leurs frères d'Alsace et de mourir comme eux. Après les forts, les remparts ; après les remparts, les barricades. Paris peut tenir trois mois et vaincre. S'il succombait la France debout à son appel le vengerait, elle continuerait la lutte, et l'agresseur y périrait.

Voilà, Monsieur, ce que l'Europe doit savoir. Nous n'avons pas accepté le pouvoir dans un autre but ; nous ne le conserverions pas une minute si nous ne trouvions pas la population de Paris et la France entière décidées à partager nos résolutions. Je les résume, d'un mot : devant Dieu qui nous entend, devant la postérité qui nous jugera ; nous ne voulons que la paix. Mais si l'on continue contre nous une guerre funeste que nous avons condamnée, nous ferons notre devoir jusqu'au bout, et j'ai la ferme confiance que notre cause qui est celle du droit et de la justice finira par triompher.

C'est en ce sens que je vous invite à expliquer la situation à M. le Ministre de la cour près de laquelle vous êtes accrédité et entre les mains duquel vous laisserez copie de ce document.

Agrérez, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Le ministre des affaires étrangères,
JULES FAVRE.

Le ministre de l'intérieur,
LÉON GAMBETTA.

Consul français de Bâle au ministre de la guerre
St-Louis, 7 septembre, 10 h. 40 du matin.

3,000 Prussiens, en garnison à Mutterholtz, ont reçu l'ordre de partir immédiatement devant Strasbourg, où une sortie avait tué huit à dix mille hommes et pris des canons.

De jeudi à vendredi, à Strasbourg, les ennemis sont venus sur des pontons, entre la porte des Juifs et la porte d'Austerlitz, et ont mitraillé jusqu'au dernier homme, à travers la porte des Pêcheurs.

Grand mouvement de francs-tireurs et de paysans armés, dans la Hart et entre Chalampé et Kembs.

Faible colonne mobile de Badois avec deux obusiers sur la rive droite. — 700 hommes seulement à Fribourg.

(Sous toutes réserves).

Le ministre de l'intérieur,
LÉON GAMBETTA.

pendant de me livrer, ne vous retrouve dans nos murs ; pauvres enfants, vous ne reverriez jamais Venise.

VII.

Où l'on voit qu'un grec peut être fort comme un turc.

Le soleil était à son déclin et dardait ses derniers feux dans les eaux du Rialto, qui le reflétait comme un miroir ardent. Une bande de gondoliers, étendus sur les dalles blanches qui bordent le canal jousaient entre eux aux osselets ou dormaient à l'ombre du pont, en attendant qu'on vint les louer pour quelque promenade de nuit.

Lorsque la grande horloge de Saint-Marc sonna, l'un deux quitta brusquement sa partie et se leva. Puis il alla toucher du pied l'un de ses compagnons, qui, couché sur le dos, buvait à la régale au goulot étroit d'une énorme cruche de grès rouge.

— Eh ! Domenico, dit-il, aurais-tu bientôt fini de prendre des forces ! Je crois que si par miracle l'eau des lagunes se changeait en vin, tu entreprendrais de mettre Venise à sec ! Allons ? suis-moi.

— Déjà ? cher Orselli, grommela le buveur entre deux gorgées.

— Nous avons promis à notre ancien syndic Bartolomeo da Ponte de vider ce soir sa grande gondole, qui fait eau. L'heure s'avance.

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, 6 sept. 6 h. 7 m. soir.

Le Ministre de l'Intérieur, aux Préfets.

Le corps du général Vinoy est arrivé intact à Paris, à quatre heures du soir. La défense continue à s'organiser avec la plus grande rapidité, grâce au concours de toute la population et à l'ordre parfait qui régné.

Paris, 7 sept., 12 50 soir.

Les autorités du département de l'Aube font connaître qu'il n'y a pas de Prussiens dans ces parages, c'est à Crespy--en-Valois, département de l'Aine et non pas à Crespy (Oise) que l'ennemi a été vu.

Les dispositions des populations sous le coup de l'invasion sont excellentes.

A Paris, le comité de défense fonctionne constamment.

Nouvelles de l'Intérieur.

La République a été proclamée partout.

A Paris, la confiance de la population est entière. On a acquis la certitude qu'il y a des armes pour tout le monde.

La circulaire du ministre des affaires étrangères a produit le plus grand effet.

Le Ministre de l'Intérieur,
LÉON GAMBETTA.

Paris, 7 sept. 4 h. 52 soir.

Nous apprenons que sur quelques points du territoire, la Société française de Secours aux blessés faisant partie de l'Internationale, a été entravée dans sa marche pour porter en tous lieux à nos soldats les soins qu'exige leur état.

Il importe que les soulagements puissent être prodigués partout où elles se trouvent à celles des victimes de nos champs de bataille que la marche des armées tient éloignées ou dispersées.

En conséquence, veuillez donner avis utiles à tous les citoyens pour qu'ils aient à faciliter et à favoriser par tous les moyens la circulation des médecins-infirmiers et autres délégués de la Société ; et informez-les que les membres et auxiliaires de la Société, protégés qu'ils sont par la Convention internationale de Genève, ont le devoir de traverser toutes les lignes armées des belligérents pour accomplir leur mission humanitaire.

C'est grâce à cette convention que nos blessés peuvent être secourus même sur le sol occupé par les rroupes ennemies.

Le présent avis sera affiché et maintenu affiché pendant toute la durée de la guerre aux portes des mairies de toutes les communes dans la République française.

Le Ministre de l'Intérieur,
LÉON GAMBETTA.

St-Louis, 7 septembre, 10 h. 40 du matin.

3,000 Prussiens, en garnison à Mutterholtz, ont reçu l'ordre de partir immédiatement devant Strasbourg, où une sortie avait tué huit à dix mille hommes et pris des canons.

De jeudi à vendredi, à Strasbourg, les ennemis sont venus sur des pontons, entre la porte des Juifs et la porte d'Austerlitz, et ont mitraillé jusqu'au dernier homme, à travers la porte des Pêcheurs.

Grand mouvement de francs-tireurs et de paysans armés, dans la Hart et entre Chalampé et Kembs.

Faible colonne mobile de Badois avec deux obusiers sur la rive droite. — 700 hommes seulement à Fribourg.

(Sous toutes réserves).

Le ministre de l'intérieur,
LÉON GAMBETTA.

Paris, 8 septembre 2 h. soir.

L'ennemi s'avance sur Paris en trois corps d'armée : l'un est arrivé à Soissons, dans le département de l'Aisne. L'avant-garde de ce corps a sommé Laon qui a fermé ses portes et résisté.

L'interruption des communications télégraphiques avec Epernay et Château-Thierry fait croire que l'ennemi est sur ces deux points.

Les communications subsistent avec Mézières, Epinal et Mulhouse. On n'a aucune nouvelle du maréchal Bazaine. La bruit de la mort du maréchal Mac-Mahon n'est pas officiellement confirmé.

A Paris, ordre parfait. Les habitants ont accueilli avec de vives démonstrations de confiance l'assurance donnée par le gouvernement que les approvisionnements étaient largement suffisants pour deux mois.

Le Préfet du Rhône mande que l'accord s'est établi entre lui et le comité qui avait d'abord pris la direction des affaires. Ordre parfait.

M. Esquiros, en arrivant à Marseille a été acclamé.

Les opérations de révision se poursuivent dans tous les départements activement et avec ordre. La garde mobile demande à marcher. Plusieurs bataillons sont à Paris ou en marche.

Paris, le 9 septembre, 7 h. 50 du s.

L'esprit de la population de Paris se fortifie de jour en jour, dans l'idée d'une résistance énergique. Sous ce rapport, il y a unanimité attestée, aussi bien par la presse que par les orateurs des réunions populaires qui se tiennent chaque soir dans le plus grand ordre, et roulent exclusivement sur la question de défense.

D'un autre côté, la ferme résolution du Gouvernement, son mâle langage soutiennent tous les courages.

La garde mobile des départements arrive casernée d'abord chez l'habitant, elle s'inspire du sentiment public et saura faire son devoir.

La confiance est générale.

La solde de la garde mobile à Paris, est élevée à 1 fr. 50 c.

Nouvelles militaires.

Le préfet de l'Aube mande que les Prussiens ont passé hier à Vitry, au nombre de trois mille environ.

Les éclaireurs ont fait de fortes réquisitions sur les communes voisines. Ils ne s'écartent pas notablement de la route de Paris.

Jusqu'à présent ils n'ont pas pénétré dans l'Aube.

Le commandant de la place de Langres informe que les mobiles ont pris cent Prussiens, des armes et des chevaux.

Pour copie conforme :
L'Administrateur provisoire,
ESMÉNARD DU MAZET.

Marseille, septembre, soir.

(Sous toutes réserves) Le bruit court, parmi la colonie italienne ici, que la République aurait été proclamée en Italie. Le roi aurait abdiqué, et son fils, le prince Humbert, aurait accepté la présidence de la République.

Constantinople, 6 septembre.

M. de la Guéronnière a envoyé au gouvernement français sa démission d'Ambassadeur de France. — De nombreux volontaires français et autres, partent demain par la voie de Marseille, se rendant en France.

Pour extrait : A. Layton.

La capitulation de Sedan.

Voici le texte de la proclamation adressée par M. le général Wimpffen aux troupes, avant la capitulation :

Soldats ! Hier, vous avez combattu avec des forces très-supérieures. Depuis le point du jour jusqu'à la nuit, vous avez résisté à l'ennemi avec la plus grande valeur et brûlé jusqu'à la dernière cartouche. Epuisés par cette lutte, vous n'avez pu répondre à l'appel qui vous a été fait par vos généraux et par vos officiers pour tenter de gagner la route de Montmédy et de rejoindre le maréchal Bazaine.

Deux mille hommes seulement ont pu se rallier pour tenter un suprême effort. Ils ont dû s'arrêter au village de Balan et rentrer à Sedan, où votre général a constaté avec douleur qu'il n'existait ni vivres ni munitions de guerre.

On ne pouvait songer à défendre la place que sa situation rend incapable de résister à la nombreuse et puissante artillerie de l'ennemi.

L'armée réunie dans les murs de la ville ne pouvant ni en sortir, ni la défendre, les moyens de subsistance manquant pour la population et pour les troupes, j'ai dû prendre la triste détermination de traiter avec l'ennemi.

Envoyé hier au quartier général prussien avec les pleins pouvoirs de l'Empereur, je ne pus d'abord me résigner à accepter les clauses qui m'étaient imposées.

Ce matin seulement, menacé d'un bombardement auquel nous n'aurions pu répondre, je me suis décidé à de nouvelles démarches, et j'ai obtenu des conditions dans lesquelles vous sont évitées, autant qu'il a été possible, les formalités blessantes que les usages de la guerre entraînent le plus souvent en pareille circonstance.

Il ne nous reste plus, officiers et soldats, qu'à accepter avec résignation les conséquences des nécessités contre lesquelles une armée ne peut lutter ; manque de vivres et manque de munitions pour combattre.

J'ai du moins la consolation d'éviter un massacre inutile, et de conserver à la patrie des soldats susceptibles de rendre encore dans l'avenir de bons et brillants services.

Le général commandant en chef,
DE WIMPFEN.

Nos forces devant Paris.

On lit dans l'Electeur libre, de veau organe du Gouvernement, les renseignements suivants :

60,000 hommes du général Vinoy, et des débris de Mac-Mahon ;
100,000 hommes de l'armée de Lyon sont appelés devant nos murs ;
Les dépôts peuvent donner 50,000 hommes.

Total 210,000 hommes de forces actives et armées de chassepots.

20,000 travailleurs de bonne volonté, au service de la République, doivent achever en huit jour le fort de Montretout et les travaux de défense.

Enfin sur toute l'étendue du territoire de la République, dans chaque mairie, des bureaux d'enrôlement doivent être ouverts. Les volontaires se feront inscrire et seront immédiatement dirigés sur les commandements militaires.

Une haute paye de trois francs par jour est accordée aux volontaires de la République.

Le coffre, dont les quatre coins, tant ils étaient pesants, semblaient scellés au plancher de la barque.

Le maître et le serviteur échangèrent un sourire en voyant ces hommes s'épuiser en efforts inutiles.

— A nous, Domenico, cria un des gondoliers exténués.

Le buveur posa à terre son énorme jarre de vin et s'empressa de leur venir en aide.

— Où faut-il porter ce coffre ? demanda-t-il en bégayant.

— Enlève d'abord, répondit l'étranger, et je te répondrai ensuite.

Le gondolier sourit dédaigneusement et saisit le coffre entre ses mains vigoureuses, il le souleva jusqu'à sa ceinture, mais il le laissa retomber lourdement.

— Par mon patron ! s'écria-t-il, vous avez donc enfermé là-dedans le trésor de Saint-Marc ?

— Ce que je puis affirmer, fanfaron, répliqua Zaccharias c'est que ce coffre ne pèse pas plus que chacun de ces poings-là.

Et il développa ses bras nerveux d'un air de menace.

— Je suis curieux de m'assurer de la véracité, bavard, dit Domenico en sautant à bas de la gondole.

La suite au prochain numéro.

Un emprunt de 2 milliards, garanti par l'impôt proportionnel, est ouvert par le ministère national.

Une commission de subsistances militaires fonctionnera sur l'heure dans toute l'étendue du territoire.

La flotte bombarde Hambourg ou lui impose des réquisitions.

L'industrie privée, libre de toute entrave fournit ses armes au pays et se pourvoit à l'étranger.

Les 90,000 fusils Remington de la Suède sont achetés.

Le maréchal Le Bœuf sera traduit devant une haute cour martiale, s'il n'est tué à l'ennemi.

Trois ateliers nationaux sont ouverts à Saint-Etienne et à Paris ; cent mille ouvriers armuriers et serruriers sont convoqués pour la fabrication des armes de défense nationale.

LES PRUSSIENS SONT MIS HORS DU DROIT DES NATIONS.

Four extrait : A Layton.

Revue des Journaux

JOURNAL DES DÉBATS.

On lit dans le Journal des Débats : La première et la plus urgente nécessité du moment est d'avoir à Paris un pouvoir en état de faire face aux terribles difficultés intérieures et extérieures de l'heure présente. Nous ne pouvons donc pas songer à combattre le nouveau gouvernement.

Nous faisons des vœux pour qu'il s'acquitte honorablement de la lourde tâche qu'il n'a pas craint d'assumer d'une façon tout à fait spontanée.

Mais ce qui est surtout indispensable, c'est que le pays soit appelé aussitôt que cela sera possible à régler lui-même ses destinées. Il n'appartient qu'à une assemblée librement élue de déclarer en dernier ressort quelles sont les institutions qui conviennent le mieux à la France, et qui pourront lui rendre le plus tôt et le plus sûrement la paix, l'ordre, la sécurité et l'honneur.

PEUPLE FRANÇAIS.

Le Peuple Français s'exprime dans le même sens.

Les citoyens qui ont pris le pouvoir nous ont promis le salut ; qu'ils soient libres d'agir. Les Prussiens n'auront point à profiter de la discorde dans nos rues.

Le général du nouveau gouvernement, le général qui a remplacé le glorieux vainqueur de la Chine, ne doute pas du succès ; il aurait dit dans une visite faite aux forts de Paris : « Avec cent mille hommes autour de Paris et le patriotisme de la capitale, je je fais mon affaire de chasser le Prussien. » Ayons confiance.

Les deux organes légitimistes, La Gazette de France et l'Union, ont un langage différent. La Gazette récrimine, l'Union conseille l'accord pour délivrer la France de l'étranger.

Le grand, l'unique devoir de tous, dit M. Poujoulat ; c'est l'expulsion de l'étranger : le gouvernement provisoire s'est appelé un gouvernement de défense nationale : sur ce terrain de pur patriotisme, l'union est le plus sacré des devoirs.

L'adhésion du Constitutionnel est résumée dans ces quelques lignes : Le gouvernement qui, en présence de ces si graves difficultés, s'est proclamé lui-

même, et avant tout, gouvernement de défense nationale, se réservant sans doute de laisser à la nation le soin de décider ultérieurement de son sort, nous permet, par cette déclaration, et malgré ce qu'il y a d'irrégulier dans son origine; de le soutenir dans toutes les mesures qu'il prendra pour délivrer la France de l'invasion.

Sauf quelques feuilles à tendances extrêmes, la presse de l'ancienne opposition demande qu'on avise aux nécessités du moment tout en réservant l'avenir. Tel est le sentiment de l'Electeur libre, feuille inspirée par M. Ernest Picard.

Nous croyons pouvoir annoncer qu'il est dans la pensée du gouvernement de réunir une assemblée constituante aussitôt que les circonstances le permettront.

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du Jour

Le gouvernement de la défense nationale vient de décréter que les tribunaux rendront la justice au nom du peuple français.

Le ministère de la maison de l'Empereur est supprimé. Tous les biens, meubles et immeubles, désignés sous le nom de biens de la Liste civile, feront retour au domaine de l'Etat. Les immeubles dits du domaine privé seront administrés sous sequestre, étant réservés les droits de l'Etat et des tiers.

Le Journal officiel annonce que la correspondance de la famille impériale avec de nombreux personnages contemporains a été saisie à la frontière par les soins du préfet de police. Une commission a été chargée de réunir et de préparer la publication de ces curieuses pièces.

M. le comte amiral de Dompierre-d'Hornoy est nommé ministre de la marine et des colonies, par intérim, jusqu'à l'arrivée de M. le vice-amiral Fourichon, ministre titulaire.

M. Charles Ballot, avocat, est nommé premier avocat-général près la cour d'appel de Paris; M. Henri Didier, ancien représentant du peuple, est nommé procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine.

Sur le rapport du ministre du commerce, la surtaxe de 3.60 par 100 kilos qui frappait les cotons en laine importés par terre; vient d'être abolie pour toute la frontière comprise entre Schlestadt et Nantua. Cette surtaxe, établie pour favoriser l'importation par mer, nuit dans les circonstances actuelles, aux intérêts de nos fabriques de l'Alsace, notamment de Mulhouse où le travail n'a pas été interrompue, et qui sont obligées de tirer leurs approvisionnements de la Suisse.

Le décret du 25 juillet 1870 qui a institué la commission chargée de la répartition des secours aux familles des soldats, marins et gardes nationaux en campagne, est rapporté. Une nouvelle commission est constituée.

Le gouvernement de la défense nationale, vivement touché du dévouement de la ville de Toul, qui continue à résister malgré l'effort de l'ennemi, a décrété qu'elle a bien mérité de la patrie.

On lit dans le Journal de Beaune : « Dimanche, les mobiles qui se trouvaient à Beaune, depuis une quinzaine, sont partis pour Dijon, où ils ne doivent rester que quelques jours. Ils seront de là dirigés sur le camp de Saint-Maur. Toute la population faisait escorte à ces braves jeunes gens. »

Il résulte des correspondances belges que le maréchal Mac-Mahon, blessé grièvement mais non sans espoir de guérison, aurait été transporté à Bouillon, pour y être soigné.

On lit dans le Journal officiel : « Le ministre Universel annonce que l'ordre a été donné de commencer les barricades de défense dans les rues de Paris. Cette nouvelle n'est point exacte. Il n'est pas question de commencer les barricades dans Paris; mais il est bien certain que les barricades doivent être considérées comme un moyen efficace de défense dont on usera en temps opportun. »

On a organisé dans les forts détachés qui entourent Paris des ateliers pour la fabrication des cartouches. Chacun de ces ateliers, indépendamment des soldats détachés de nos écoles de pyrotechnie, occupe environ deux cents femmes, connaissant à fond le genre de travail auquel elles se livrent. Les ateliers des forts ont été créés au moment où a commencé la mise en défense de Paris et ils ont déjà fourni un nombre considérable de produits.

Nous avons parlé du projet de transporter à Lyon le siège de la Banque de France. On écrit de cette ville, le 4 septembre : « Hier est arrivé à la gare de Perrache une telle quantité de sacs de monnaie à destination de la succursale de la Banque,

qu'on en a chargé deux fourgons.

Plusieurs employés de la succursale escortaient ces fourgons pendant leur trajet de la gare à l'établissement de la rue Impériale.

Aucun appel au suffrage universel ne sera fait, assure-t-on, avant la fin de la guerre.

Le gouvernement de défense nationale a reçu un télégramme ainsi conçu :

« Ce qui reste de moi est à votre service; disposez. » G. GARIBALDI.

D'après une lettre de Sedan pas un drapeau français ne serait tombé entre les mains de l'ennemi; le capitaine Pierron aurait songé à les faire brûler et aurait pris sur lui d'en donner l'ordre.

Les représentants des gouvernements étrangers accrédités à Paris ont reçu l'autorisation d'entrer en rapports officiels avec le gouvernement provisoire français.

La cavalerie du général Nansouty, à peu près complète, échappée comme par miracle au désastre de Sedan, est arrivée ce matin à Paris, où elle a ramené plusieurs canons et mitrailleuses.

Gouvernement de défense nationale.

- MM. Jules FAVRE ;
- Jules SIMON ;
- L. GAMBETTA ;
- E. PICARD ;
- PELLETAN ;
- CREMIEUX ;
- Jules FERRY ;
- Glais-BIZOIN ;
- ROCHEFORT ;
- Emmanuel ARAGO ;
- GARNIER-PAGÉS.

Les cartouches de sable.

Plus que jamais, il faut se tenir en garde contre les faux bruits, contre les exagérations qui arrivent à être tout le contraire de la vérité.

La situation est grave. Sachons nous défier des gens qui sont toujours prêts à exploiter tout ce qui se produit, et ne respectent même pas les malheurs publics. Ceci est un devoir de bons citoyens. Que tous les patriotes le remplissent.

Maintenant, voici le fait : Dans la soirée du 5, le bruit s'est répandu que les cartouches distribuées à l'armée étaient remplies de sable. Des soldats en montraient au peuple. Nous-mêmes nous en avons vues Et l'indignation était générale. Car ceci constituait non pas une spéculation honteuse, mais une trahison au premier chef. Il y avait là des exaspérations et des violences de sentiment contre lesquelles la vérité seule pouvait réagir.

Une note, publiée par le Soir, accentuait plus encore et accréditait les bruits. Elle parlait de caissons saisis dans l'arsenal de Vincennes, d'autres caissons à l'Hôtel-de-Ville.

A cela le Gouvernement, a fait une réponse péremptoire.

Voici les communications que nous trouvons dans le Journal officiel.

Paris, le 5 septembre 1870.

Le bruit s'est répandu que des cartouches, renfermant au lieu de poudre du sable ou de l'ardoise pilée, avaient été distribuées à la troupe.

Le président du Gouvernement de défense nationale informe les habitants de Paris que deux caissons de cartouches à sable, destinées à l'instruction des recrues, avaient été envoyées, par erreur, de l'Ecole d'artillerie de Versailles.

En délivrant avec précipitation les cartouches, la vérification n'avait pu être faite.

Les ordres les plus formels sont donnés pour réparer cette erreur et pour qu'elle ne puisse se renouveler à l'avenir.

Le service de l'artillerie veille, et la patrie peut compter sur son patriotisme.

Le président du gouvernement de défense nationale, gouverneur de Paris.

Par ordre : Le général chef d'état-major général du gouverneur.

SCHMITZ.

Voilà donc la vérité. Qu'on la dise partout, qu'on la dise bien haut !

Nous avons affaire à des ennemis qui savent profiter de toutes les circonstances et utiliser les moindres fautes. Ne leur donnons aucune prise. Redoublons de vigilance, mais ne nous laissons pas aller à la légèreté sur la pente des insinuations malveillantes.

Noublions pas que de nous maintenant dépend le salut de la patrie.

GEORGES BELL.

Victor Hugo

Répondant aux vivats des citoyens qui étaient allés au-devant de lui à la gare du Nord, M. Victor Hugo a prononcé l'allocution suivante :

« Les paroles me manquent pour dire à quel point m'émeut l'inexprimable accueil que me fait le généreux peuple de Paris. »

« Citoyens, j'avais dit : le jour où la République rentrera, je rentrerai. »

« Me voici. »

« Deux grandes choses m'appellent : La première, la République. La seconde, le danger. »

« Je viens ici faire mon devoir, le vôtre, celui de tous, défendre Paris. »

« Sauver Paris, c'est plus que sauver la France, c'est sauver le monde. »

« Paris est le centre même de l'humanité. Paris est la ville sacrée. Qui attaque Paris, attaque en masse tout le genre humain. »

« Qu'une telle ville, qu'un tel chef-lieu, qu'un tel foyer de lumière, qu'un tel centre des esprits, des cœurs et des âmes, qu'un tel cerveau de la pensée universelle puisse être violé, brisé, pris d'assaut, par qui ? par une invasion sauvage; si cela se peut, cela ne sera pas. Jamais ! jamais ! jamais ! »

« Paris triomphera, parce qu'il représente l'idée humaine et parce qu'il représente l'instinct populaire. Paris triomphera, mais à une condition, c'est que vous, moi, nous tous qui sommes ici, nous ne serons qu'une seule âme; c'est que nous ne serons qu'un seul soldat et un seul citoyen, un seul citoyen pour aimer Paris, un seul soldat pour le défendre. »

« Par l'union vous vaincrez. »

« Etouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles. »

« Serrons-nous tous autour de la République en face de l'invasion, et soyons frères. C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté. »

Pour extrait : A. Layton.

La République.

Elle est donc viable, puisqu'elle renait de ses cendres par un cri unanime, par une volonté digne, sans effusion de sang, sans lutte fratricide !

Voici le troisième réveil; il est idéalement beau. C'est même le quatrième, car il ne faut pas oublier que 1830 fut républicain au début. Les combats pour cette noble conquête ont été en s'amoindrisant, elle s'accomplit aujourd'hui avec un seul mot : Vive la France !

C'est donc l'état normal, l'état voulu de la conscience humaine. C'est le but inévitable du prodigieux travail de l'humanité. C'est le destin, allez, c'est la loi ! L'intelligence, la virilité humaine ne peuvent se développer qu'à l'air libre.

Le voilà, le Dieu des armées, il rappelle Patrie et Liberté.

Salut, ô République ! tu es en bonnes mains et un grand peuple va marcher sous ta bannière après une sanglante expiation. La tâche est rude, mais si tu venais encore à succomber, tu renaîtrais toujours.

Le droit de l'homme est impérieux.

GEORGES SAND.

Voici un trait vraiment français d'un gamin d'Épernay :

Lorsque les cinquante uhlands qui vinrent à Épernay fuirent au grand galop devant les sept sapeurs du génie, le cheval de l'un d'eux s'abattit, et il fut renversé de sa monture; dans la chute un pistolet sortit de la fonte de la selle, un enfant de douze ans prit le pistolet et le déchargea à bout portant sur le uhlan, qui se débattait sous son cheval.

Empruntons au Figaro un dernier écho de cette glorieuse défaite de Reichshoffen, qui est destinée à prendre place parmi les fastes militaires les plus glorieux de la France.

On se souvient que, vers la fin de la journée, le maréchal Mac-Mahon, qui était demeuré vingt-six heures à cheval, tomba dans un fossé, privé de connaissance. Un soldat accourut, lui offrit sa gourde d'eau-de-vie et réussit à le ramener.

Ce soldat nommé Jean Colmettes, appartenant à un régiment de chasseurs à cheval; il est né à Lanta, petit village des environs de Toulouse, et a à peine vingt-quatre ans.

Une note qui nous fournit ce détail rapporte le fait suivant, qui, s'il est exact, comme nous le croyons, ajoute un trait de plus à cette héroïque figure du duc de Magenta.

Quand le maréchal revint à lui, deux

grosses larmes roulèrent de ses yeux.

« Pourquoi pleurer, mon maréchal ? dit le soldat. Nous vous aimons tous et, je vous le jure, vous pouvez compter sur notre courage. »

Mac-Mahon regarda celui qui lui parlait ainsi, ôta de sa poitrine la croix de la Légion d'honneur et la plaça sur celle du jeune homme.

La reconnaissance du maréchal ne s'est pas arrêtée là, ajouta notre correspondant.

Ces jours derniers, la mère du chasseur a reçu une somme de 2,000 francs, accompagnée d'une lettre où Mac-Mahon, en rappelant à la bonne femme l'héroïsme de son fils, lui apprend que ce jeune brave a reçu un coup de sabre sur la tête, mais que la blessure est sans gravité.

De pareils faits sont assez grands, dans leur simplicité antique, pour se passer de tout commentaire.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE RECONNUE PAR LES ÉTATS-UNIS

M. Washburn, ambassadeur, d'Amérique, vient d'adresser à M. Jules Favre la lettre suivante :

Monsieur, J'ai reçu la nuit dernière, à onze heures, la communication que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser à la date du 5 courant et par laquelle vous me faisiez savoir qu'en vertu d'une résolution adoptée par les membres du gouvernement de la défense nationale, le département des affaires étrangères vous avait été confié.

J'ai à mon tour la satisfaction de vous annoncer que j'ai reçu de mon Gouvernement un télégramme par lequel il me donne mission de reconnaître le Gouvernement de la défense nationale comme le gouvernement de la France.

En conséquence je suis prêt à entrer en relations avec ce Gouvernement, et si vous le voulez bien, à traiter avec lui toutes les affaires ressortissant des fonctions dont je suis revêtu.

En faisant cette communication à Votre Excellence, je la prie d'agréer pour elle-même et pour les membres du Gouvernement de la défense nationale les félicitations du Gouvernement et du peuple des États-Unis : ils auront appris avec enthousiasme la proclamation de cette République qui s'est instituée en France sans qu'une goutte de sang ait été versée, et ils s'associeront par le cœur et sympathiquement à ce grand mouvement qu'ils espèrent et croient devoir être fécond en résultats heureux pour le peuple français et l'humanité tout entière.

Jouissant depuis plus d'un siècle des innombrables bienfaits du Gouvernement républicain, le peuple des États-Unis ne peut assister qu'avec le plus profond intérêt aux efforts de ce peuple français auquel le rattachent les liens d'une amitié traditionnelle, et qui cherche à fonder les institutions par lesquelles on assurera à la génération présente, comme à sa postérité, le droit inaliénable de vivre en travaillant au bonheur de tous.

En terminant je tiens à dire à Votre Excellence que je me félicite d'avoir pour intermédiaire entre le Gouvernement de la défense nationale et moi, l'homme si distingué dont on apprécie tant dans mon propre pays le caractère élevé et qui a consacré avec dévouement toutes les forces de son intelligence à la cause de la liberté humaine et des gouvernements libres.

Agréez, etc.

Signé : WASHBURN.

Pour extrait A. Layton.

Chronique locale

Le gouvernement de la défense nationale convoque le peuple français pour le dimanche 16 octobre, à l'effet d'élire une assemblée nationale Constituante. Il y aura sept cent cinquante députés. Les élections auront lieu au scrutin de liste, conformément à la loi du 15 mars 1849.

Un décret du Gouvernement de la défense nationale nomme M. Boudousquié secrétaire général de la Préfecture du Lot. Nous applaudissons sincèrement au choix du Gouvernement, cette nomination produira la meilleure impression dans le département.

GARDE NATIONALE SÉDENTAIRE DE CAHORS.

Les Gardes nationaux sont convoqués demain dimanche, à huit heures du matin, chaque compagnie dans ses bureaux respectifs, à l'effet de procéder à l'élection des officiers, sous-officiers et caporaux.

Par arrêtés préfectoraux, ont été relevés de leurs fonctions de maire :

- MM. Lagane, maire de Gourdon ;
- Tressens, maire de Marcellac ;
- Ferby, maire de Valroufié ;
- Moulène, maire de Sénailiac ;
- M. Guary, maire de Figeac et MM. Bazile et Coussieu adjoints ont donné leur démission.

Une commission, composée de MM. Glandin, président du Tribunal civil, Joseph Lambert, Edouard Gouzon, Achille Lascombes, Maurice Tourriol, est chargée provisoirement de l'administration municipale de la ville de Gourdon. Elle élira son président.

Une commission, composée de MM. Salgues, Benoit, Delmas, Philippe, Pagès, Emmanuel, Nadal, Blaise; Dufour, Auguste, est chargée provisoirement de l'administration municipale de la commune de Marcellac. Elle élira son président.

Une commission, composée de MM. Bousquet-Ponté, avoué, Tailhad, propriétaire, Vival, avoué, Cipières, docteur-médecin et Bailles, horloger, a été chargée de l'administration municipale de la ville de Figeac.

LES MOBILES DE PROVINCE.

On nous écrit de Paris : Voici huit jours que l'armée des mobiles de province est annoncée; nous ne les voyons pourtant pas arriver.

Paris compte sur le puissant concours que la province peut lui donner au jour si prochain de la lutte.

Où sont les gardes mobiles de province ? Les communications seront prochainement coupées; ne sera-t-il pas trop tard alors, et n'aurons-nous pas perdu un de nos principaux éléments de défense ?

La question que nous posons ici nous a été adressée hier par un nombre considérable de nos concitoyens.

La garde mobile du Lot est donc enfin appelée.

Depuis lundi, nous voyons ces jeunes gens, pleins de vigueur et de bonne volonté, faire l'exercice sur la promenade et tout le monde s'accorde à dire qu'avec de bons chefs, leur instruction militaire marcherait très-vite. Il y a lieu de s'étonner que, vu l'importance du péril, au moment où il s'agit d'improviser en quelques jours de vieux soldats, on n'ait appelé pour l'instruction de la garde mobile tous les anciens sous-officiers, ou caporaux en retraite dans chaque ville. Ces citoyens auraient mis tout leur zèle à former ces jeunes phalanges sur lesquelles repose désormais le salut de la Patrie.

Nous insistons vivement pour que l'administration, dont toute l'activité, suivant la pensée du Ministre de l'Intérieur, doit porter sur ce qui a trait à la guerre, assure aux gardes mobiles des instructeurs expérimentés qui recevront pour cela, une solde proportionnée à leurs services.

Toutefois, il faut constater le dévouement de quelques officiers vraiment capables, qui se multiplient pour suppléer à l'incapacité du plus grand nombre, et dont les efforts patriotiques, qu'il est bon de seconder au plus vite, sont au-dessus de tout éloge.

M. Esménard du Mazet, administrateur provisoire du Lot a passé, vendredi, en revue le 1^{er} bataillon de la Garde mobile. Il a prononcé à cette occasion une allocution dont nous reproduisons les deux points essentiels :

« De nombreuses réclamations me sont arrivées au sujet de la façon dont se seraient faites les opérations de révision de la Garde Mobile. »

« Je viens donc vous dire, mes chers amis, que pour faire droit à vos réclamations, j'ai ordonné qu'une commission fût constituée et revit tout le travail qui a été fait par le Conseil de révision. »

« A cette Commission, et pour que tout se passe aussi régulièrement que possible, j'ai prescrit qu'on joignit une délégation composée de cinq membres que vous nommerez parmi vous à l'élection. »

« De cette manière vous serez sûrs que les opérations seront scrupuleusement faites. »

« Vous vous êtes plaints de ce que certains de vos camarades resteraient à Cahors, dans les bureaux de vos officiers comptables, tandis que vous irez patriotiquement, pour la défense du pays, offrir vos poitrines aux balles ennemies. »

« Ces plaintes sont très-justes : il faut que tout le monde parte. »

» La Patrie est en danger ; elle a besoin du dévouement de tous ses enfants. » Vos camarades partiront donc comme vous. » Le travail de la comptabilité sera fait par des citoyens de bonne volonté qui m'ont spontanément offert leurs services, ce dont je les remercie sincèrement au nom du Comité National de défense. »

M. le curé archiprêtre de St Sauveur, à Figeac. Nous écrivons pour nous prier de vouloir bien réparer l'erreur involontaire qu'il a commise en ne faisant pas figurer la paroisse de Lissac, sur la liste des paroisses que nous avons publiées dans notre n° de samedi dernier. M. l'archiprêtre regrette d'autant plus cet oubli que M. le curé de Lissac avait été le premier de tous ses confrères, à verser la somme de 53 fr. en faveur des blessés de l'armée.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE en faveur DES BLESSÉS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER

Table listing names and amounts for the Patriotic Subscription. Total: 42,921 62.

Concours Agricoles

La sécheresse qui a éprouvé si cruellement nos campagnes a nuï au concours de bestiaux, tenu à Cahors, le 1er septembre. Le nombre des animaux était restreint et leur tenue laissait à désirer, néanmoins on a pu choisir dans les diverses catégories des sujets dignes des récompenses qui leur ont été décernées par le jury.

- List of agricultural winners including MM. Jargeau, Cases, Alazard, Vincens, Delpech, Bousquet, Clary, and Henras.

CONCOURS DE LABOURAGE A FONTANES. Conformément au programme, cette solennité a eu lieu le mardi 6 septembre. Malgré les vides nombreux occasionnés par l'appel de la Patrie en danger, quarante laboureurs ont figuré dans le concours de Fontanes avec des attelages de premier ordre, à peu d'exception près.

On a pu remarquer dans cette circonstance, comme toujours, la supériorité de la charrue Dombasle, avec laquelle on a exécuté des labours profonds d'une grande per-

fection qui ont engagé le jury à porter le nombre des primes de 14 à 19, afin de ne pas laisser sans récompense des mérites supérieurs. Le jury a en outre décerné une mention honorable à tous les concurrents non primés qui ont, sans exception, exécuté leur tâche avec plus ou moins d'habileté, sans qu'il y ait eu un seul labour nul, circonstance unique depuis l'institution de ce genre d'épreuves qui date de 1848.

Conformément aux dispositions du programme, des ouvriers du pays ont présenté au jury des instruments ou appareils perfectionnés de leur fabrication. Trois de ces ouvriers ont été récompensés, l'un pour la fabrication des jongs pour les bœufs reconnus très supérieurs et les deux autres pour des volants employés avec grand succès à la moisson des céréales.

La distribution des primes a eu lieu à la mairie de Fontanes, au milieu d'une foule de spectateurs, qui avaient assisté avec grand intérêt aux épreuves de la journée.

Le bureau était occupé par le jury dont M. le maire faisait partie.

M. Calmels, l'un des membres appelé par ses collègues à présider à la distribution, a adressé aux concurrents une allocution appropriée à la circonstance pour les féliciter de leur bon travail en leur exprimant le regret qu'éprouvait le jury de ne pouvoir récompenser tous les mérites.

Les noms des lauréats ont été proclamés dans l'ordre suivant :

- For the Labourage: 1. Carles, André, du Montat... 2. Loubradon, P., de Fontanel... 3. Vignals, Antoine, de Cézac... 4. Carles, Antoine, du Montat... 5. Bach, Jean, de Fontanel... 6. Cagnac, Jean, de Pechpeyroux... 7. Carles, Michel, du Montat... 8. Carles, J.-P., des Albinquats... 9. Girma, H., de Labastide-Marnhac... 10. Roubert, Pierre, de Fontanes... 11. Trémoulières, Blaise, de St-Paul... 12. Sabrié, Antoine, de Fontanes... 13. Sabrié, Jean, de Fontanes... 14. Périé, Jean-Baptiste, de Fontanes... 15. Rousseau, Augustin, de Fontanes... 16. Riol, Blaise, de Fontanes... 17. Bafaly, Barthélemy, de Fontanes... 18. Lériss, Jean, de Fontanes... 19. Bourrières, Jacques, du Montat. Instruments perfectionnés: 1. Bonnet, Jean, de Fontanes... 2. Gaillard, Baptiste, de Fontanes... 3. Cazes, Jean-Pierre, de Fontanes.

Théâtre de Cahors.

Demain dimanche première représentation de LA CAGNOTTE

ou les villageois à Paris. Comédie-vaudeville en cinq actes par MM. Eugène Labiche et A. Delacour.

Le spectacle sera terminé par : VIVE LA REPUBLIQUE Hymne patriotique inédite et dédiée à Gambetta, chantée aux pieds de l'allégorie la France par M. Legouet et toute la troupe.

Dimanche 18 septembre. LUCRÈCE BORGIA drame de Victor Hugo, joué sans coupures.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 7 au 10 septembre. Naissances: Raynal (Etienne-Jean-Baptiste), rue des Boulevards. Décès: Barthes (Josephine-Elisabeth), 30 mois, rue St-André... Soulié (Dominique), ancien employé, 75 ans, célibataire, rue Bousquet... Valéry (Jeanne-Marie), 45 mois, rue du Château... Beaurain (Amand-Henry), capitaine en retraite, chevalier de la légion d'honneur, 68 ans, né à Formerie (Oise), rue St-Projet... Enfant du sexe féminin, né mort des époux Combes et Pouzergues... Bladanet (Elisabeth), 69 ans, rue du Pal.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Crédit Foncier de France

Emission d'obligations foncières de 500 fr 5 0/0 s'adresser pour souscrire : à Paris, au siège de la société, rue Neuve des Capucines, 19. Dans les départements : aux Recettes des Finances, chez MM. les Notaires et chez tous les correspondants du Crédit Foncier.

Variétés

BERLIN.

Avant la campagne de 1866, Berlin n'était guère célèbre en France, où l'on connaît si peu l'étranger que par le séjour qu'y fit Voltaire ; depuis, la capitale de la Prusse a acquis une importance extrême. La victoire de Sadowa en a fait la capitale d'une puissance qui tient dans ses mains les destinées de toute l'Allemagne du Nord. L'accroissement de la population berlinoise, depuis dix ans, a atteint un chiffre vraiment formidable ; il n'y a pas d'exemple en Europe d'une ville où la population se soit accrue aussi rapidement.

En 1860, Berlin comptait 500,000 âmes ; en 1870 elle en compte plus de 800,000, et cette progression ne fait qu'augmenter tous les jours. Ainsi depuis le 1er janvier de cette année jusqu'au 1er juillet, c'est-à-dire en six mois, le relevé officiel de la population berlinoise accuse une augmentation de 80,000 âmes.

Berlin est à peu près grand comme l'était Paris avant qu'il s'annexât la banlieue. Une rivière, la Sprée, un peu plus large que la Seine, traverse presque toute la ville.

Berlin n'est pas une jolie ville, tant sans fait. L'aspect général en est maussade ; les maisons, bâties avec du grès rougeâtre, ont un ton des plus déplaisants, que le temps finira par rendre tout à fait odieux.

Les rues sont assez larges, mais peu animées, sauf quelques-unes des quartiers populeux, lorsque les ouvriers se rendent à leur travail ou qu'ils le quittent. Il y a fort peu de boutiques ; presque tous les marchands sont dans des sortes de caves situées à un mètre ou à un mètre et demi plus bas que le niveau de la rue.

Quarante mille petits commerçants habitent dans ces caves. Les trottoirs sont peu larges et c'est à peine si deux personnes peuvent y passer de front.

Il y a à Berlin beaucoup de casernes ; aussi voit-on dans les rues quantité de soldats, d'officiers surtout qui laissent traîner broyamment leur sabre sur le pavé.

Berlin est une ville très militaire : une cinquantaine de rues, au moins, portent des noms tels que ceux-ci : Cuiraissiers-strasse (rue des Cuiraissiers) ; Canonnier-strasse (rue des Canonniers) ; Dragonner-strasse (rue des

Dragons), etc. Tous les généraux qui se sont illustrés dans la campagne de 1866 ont donné leurs noms à des rues, et le nombre en est grand. Une rue fort longue et toute droite, Friederick-strasse (la rue Frédéric), traverse la ville d'un bout à l'autre.

Il y a fort peu de monuments à Berlin, et le peu qu'il y en a est horrible.

L'hôtel-de-ville qui vient d'être achevé et le château royal qui date de la renaissance et qui produit un magnifique effet, vu de l'allée des Tilleuls, sont les deux seuls monuments qui méritent d'être remarqués.

J'arrive maintenant aux sentiments que manifestent d'ordinaire les Berlinoïses à l'égard de la France.

Grâce à un séjour de six mois à Berlin, après avoir coudoyé toutes les classes de la société, je ne puis me dissimuler que non-seulement les Prussiens détestent la France, mais encore qu'ils la méprisent. Ils nous considèrent presque comme des amuseurs à l'usage de l'Europe. Ainsi, toutes les farces, toutes les bouffonneries jouées sur les théâtres de Paris sont reprises avec le plus grand succès en Prusse et dans toute l'Allemagne. Dans les bals publics, on exhibe quelques malheureux engagés à Paris pour montrer aux Berlinoïses tout le charme et toutes les grâces de la danse nationale française comme ils appellent le Cancan. Les Prussiens consentent à rire de ces choses-là, qu'ils trouvent fort amusantes ; mais leur parle-t-on des véritables qualités du peuple français, ils haussent les épaules. Ils s'en vont, répétant que la France a peur de la Prusse. Leur victoire de Sadowa les a complètement grisés ; ils ne parlent pas de se battre contre la France, ils parlent de la prendre !

Le parti révolutionnaire français ne leur semble pas sérieux ; au moment des élections générales fournirent un prétexte, je me trouvais à Berlin et je m'exagérais la portée de ces désordres. Un soir, invité chez M. le Président von Kirchmann, où se réunissait un grand nombre de députés du parti progressistes, j'entrai avec cette question sur les lèvres :

— Eh bien, Messieurs, croyez-vous que la révolution éclate en France ?

Tous se mirent à rire, et M. von Kirchmann m'expliqua d'une façon fort juste combien une révolution était impossible pour le moment en France.

Du reste, les Prussiens, sont bien mieux informés sur la politique française que nous ne le sommes sur la politique prussienne. Un Prussien un peu distingué connaît parfaitement l'état des partis en France, la signification ou la valeur de tel ou tel homme qui y joue un petit rôle, tandis que chez nous on n'a que des notions vagues et confuses sur les hommes qui jouent en Prusse un rôle considérable. On ne connaît enfin de la Prusse qu'un homme politique, M. de Bismark.

On pourrait croire que le protestantisme doit faire de cette ville un centre aux mœurs rigides : c'est tout le contraire. La dépravation est sans contredit bien plus grande à Berlin qu'à Paris. Les filles, les grecs, appelés là-bas bauern fanger, c'est-à-dire attrappeurs de paysans, sont en nombre très considérable. Le vol à la tire y est tellement fréquent, que tous les théâtres, dans toutes les brasseries, dans tous les lieux publics enfin, on voit sur les murs des pancartes portant cet avis :

Prenez garde aux voleurs ! Pendant la nuit, à Berlin, la sécurité est à peu près nulle ; les voleurs de nuit (Nachtwächter), chargés d'ouvrir la porte, — car il n'y a pas de concierges dans les maisons, — aux gens qui rentrent tard et tenus en outre

de faire la police, sont souvent de connivence avec les malfaiteurs, qu'ils aident à détroisser les bourgeois. Pour une grande ville comme Berlin, il n'y a en tout que 1,150 agents de police, qui se répartissent ainsi : 10 capitaines, 60 lieutenants, 112 brigadiers et 958 agents. Il y a à peu près le même nombre de veilleurs de nuit ; les premiers font la police du jour, les seconds la font la nuit.

(Paris-Journal).

Dernières nouvelles

Négociations

Nous lisons dans un journal : « On parle de l'ouverture effective de négociations, soit par le ministre des Etats-Unis, soit par l'ambassade d'Angleterre, négociations dont la base première serait un armistice de dix jours. »

» On ajoute que, modifiant ses prétentions premières, la Prusse aurait réduit spontanément à trois milliards le chiffre précédemment fixé à cinq milliards de sa demande d'indemnité de guerre.

» On va plus loin : on prétend que reconnaissant elle-même que l'absorption à son profit de l'Alsace et de la Lorraine ne pourrait avoir une base solide que si elle était garantie par les puissances neutres, elle s'en remettrait, sur ce point, à la décision d'un Congrès.

» On dit enfin que, quelle que soit l'issue des négociations portant sur les points ci-dessus, ni l'Angleterre ni la Russie ne consentiraient à une diminution, quelle qu'elle fût, de nos forces maritimes. »

Des industriels de Paris viennent d'offrir au gouvernement de confectionner en dix jours un millier de mitrailleuses excellentes, portant 2,500 mètres.

Environ cent mille mobiles de l'Ouest et du Nord sont arrivés à Paris.

Ces mobiles, qui viennent de Rennes, de St-Malo, d'Amiens, etc., ont reçu des billets de logement chez les habitants.

Des gardes nationaux, des gardes mobiles et des volontaires, au nombre de plus de 50,000, sont postés sur le chemin de fer de Tonnerre à Melon pour en repousser l'ennemi, dont une colonne importante semblerait vouloir se diriger vers Paris par la Marne.

Une lettre particulière annonce que le maréchal Mac-Mahon a été transporté chez M. Waseyge, échevin de Namur. Sa guérison paraît assurée.

Pour extrait : A. Layton.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Etude de M. Daffus avoué

L'adjudication des immeubles saisis au préjudice de Marie Anne Pégourie, aura lieu le 15 septembre mil huit cent soixante-dix, au tribunal civil de Gourdon. Mise à prix : 250 fr.

(Extrait du Gourdonnais, du 1er septembre 1870.)

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Le maire de la commune de Figeac, donne avis que l'avant-projet de règlement des alignements de la route impériale n° 122, a été déposé au secrétariat de la mairie, le 27 août, où il y restera déposé pendant huit jours.

(Extrait des Journaux de Figeac.)

ou tous les Extraits et articles non signés A. Layton

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.

SERVICE

DE CAHORS A ASSIER. Départ de Cahors : 11 h. du soir. Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyageurs à des prix modérés. Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

POSTE AUX CHEVAUX

ANDRAL Voiturier, à l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de servir de Voitures volontaires, qu'elles trouveront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audouy, toutes sortes de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.



ARMES DE LUXE & QUINCAILLERIE LÉON DELRIEU Sur les Boulevards, en face la Mairie. CAHORS DÉBIT DE POUVRE DE CHASSE FUSILS LEFACHEUX et FUSILS à baguette, RÉVOLVERS, CARABINES et PISTOLETS, système FLOBERT. — CARTOUCHES et ACCESSOIRES pour LEFACHEUX. — CARTOUCHES pour RÉVOLVERS et FLOBERT. Gâchettes, Carniers et Cartouchières, Poires à poudre, Sac à plomb, Amorce, Plombs et grenaille de fonte. — RÉPARATION D'ARMES DE TOUT SYSTÈME. — Grand assortiment d'articles de Pêche, Mèche de sûreté pour la mine, etc., etc. TOUTES LES ARMES, ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE SONT VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

PLUS DE CHEVAUX COURONNES!! Grénisson prompt et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réparation exacte du poil, par le Réparateur TUCARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Termes, 47, Paris. Se trouve dans les Pharmacies.

CAISSE DES RENTIERS Siège principal, 39, boulevard St-Michel, Paris. AVANCES SUR TITRES, A 3 0/0. Avances sur toutes valeurs cotées à la Bourse de Paris, à raison de 3 0/0 d'intérêt. Toute demande d'emprunt doit être accompagnée des titres et mentionner la somme que l'on désire emprunter. Les fonds sont renvoyés par retour du courrier. Les engagements se font pour une durée du 1, 2 ou 3 mois, remboursables à volonté. La CAISSE DES RENTIERS se charge également d'exécuter les ordres de Bourse sans commission, de payer tous coupons échus et toutes autres opérations financières. Toutes lettres doivent être adressées au Directeur de la Caisse des Rentiers, 39, boulevard Saint-Michel, Paris. Fig. St-Denis, 80, et dans les principales pharmacies.

MAL DE DENTS Guérison instantanée par la SYRÈTRINE LAHAUSSOIS. 1,50 le flacon. Dépôts, à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien ; à St-Céré, chez M. Lafon pharmacien. 5 mois 17 fr. LE TEMPS 6 mois 34 fr. Un an : 68 fr. Rédacteur en chef : A. NEFFTEZR. On s'ab. ne au Bureau du Journal, rue du Faubourg-Montmartre, 10 Paris.